

L'ENDETTEMENT PUBLIC EXTERIEUR DU BURUNDI

Par Mathias SINAMENYE

1. Introduction.

Un certain nombre de faits récents montrent aujourd'hui que l'endettement extérieur des pays en voie de développement¹⁾ est devenu un problème particulièrement grave de la scène financière internationale. "Neuf pays membres du Fonds* ont cherché à alléger leur dette en 1981 dans le cadre de clubs de créanciers"²⁾ ; en 1982, plusieurs pays réputés "bon risque" se "sont déclarés incapables de faire face au remboursement de leurs échéances"³⁾.

La dette extérieure des pays en voie de développement a crû très rapidement ces dernières années passant de 180 Md** de \$ en 1975 à 626 Md de \$ en 1982 (soit 3,5 fois plus) ; dans le même temps, le service de la dette a été multiplié par cinq allant de 25,8 Md de \$ à 131,3 Md de \$⁴⁾.

1) Les pays de l'Europe de l'Est : Pologne, Roumanie, Allemagne de l'Est, Yougoslavie ... sont dans une situation comparable.

* Fonds : Fonds Monétaire International (FMI)

2) Bohram Nowzad, "Les problèmes de la dette des pays en voie de développement dans les années 1980", in *Problèmes Economiques*, 19 mai 1982, n° 1774, p. 3.

3) OCDE, *Endettement extérieur des pays en développement*, Paris, 1982, p. 22. Il s'agit à la fin 1982 du Brésil (87 Md de \$), du Mexique (85 Md de \$), de l'Argentine (38 Md de \$).

** Md : Milliard(s).

4) OCDE, *op.cit.*, p. 30, Tableau 1.

Cette accélération de l'endettement extérieur est caractérisée par la part qui y ont pris les banques commerciales dont les crédits sont passés de 49 Md de \$ en 1975 à 210 Md de \$ en 1982, soit un taux d'accroissement annuel de 23%¹⁾. Le coût de l'endettement a lui aussi augmenté et l'OCDE* estime qu'entre 1972 et 1982, il est monté de 2,9% à 4,8% pour les pays à faible revenu, de 4,2 à 9,6% pour les pays à revenu intermédiaire et de 6,8 à 14,7% pour les nouveaux pays industriels²⁾.

Un élément particulièrement inquiétant et qui concerne quelques pays africains est l'importance prise par les engagements à taux d'intérêts variables. Ces engagements représentaient en 1982 16% de la dette totale pour le Sénégal, 23% pour le Soudan et le Zaïre et 21% pour la Zambie. Par rapport au PIB**, ces engagements étaient estimés respectivement à 14%, 16%, 27% et 12%³⁾. Les problèmes de remboursement de la dette se posent, semble-t-il, d'une part, pour les pays à faible revenu tributaires de recettes d'exportation d'un ou de quelques produits de base et d'autre part, pour les nouveaux pays industriels (mais en voie de développement) qui se sont surtout endettés auprès des banques commerciales. Les conditions économiques mondiales (commerce mondial en stagnation, coût élevé de l'endettement, détérioration des termes de l'échange) et les politiques d'investissements, sur fonds extérieur, sans discernement, expliquent largement la situation actuelle que vivent les pays en voie de développement.

La dette extérieure est concentrée en termes absolus sur quelques pays de l'Amérique latine et de l'Asie et il semble que quelques 20 pays en développement dont 3 pays africains (l'Algérie, l'Égypte et le Nigéria) représentent la quasi-totalité de la dette vis-à-vis des banques commerciales.

1) OCDE, *op.cit.*, p. 30, Tableau 1

* OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economiques.

2) OCDE, *op.cit.*, p. 13.

** PIB : Produit Intérieur Brut.

3) OCDE, *op.cit.*, p. 37, Tableau 8.

Afin de faire face à la situation jugée grave, des négociations sont menées actuellement aussi bien avec le FMI qu'avec les principaux pays industrialisés et les banques commerciales pour trouver les moyens de paiements nécessaires et rééchelonner les dettes.

La création en mai 1982 d'un "Institut Bancaire International d'Information"¹⁾ sur les pays emprunteurs par trente et une des plus grandes Banques mondiales dont l'objectif, en plus de la centralisation de l'information, est de coordonner les politiques de prêts du secteur bancaire international, reflète l'inquiétude du secteur bancaire international et prouve que dans le passé, ce dernier a agi de façon désordonnée, voire imprudente.

Devant cette situation et pour toutes ces raisons, beaucoup d'observateurs estiment que certains pays sous-développés sont arrivés à la limite de l'insolvabilité et que la dette est devenue un problème important qu'il va falloir suivre de près, d'autant plus que les problèmes liés à la dette peuvent entraîner de lourdes conséquences²⁾.

Si les pays africains (à l'exception de quelques-uns, Algérie, Nigéria, Soudan, ...) ne sont pas de gros débiteurs en termes absolus - leur pauvreté ne le leur permet pas -, ils ont néanmoins connu des problèmes graves de remboursement de leur dette externe. En effet, depuis 1975, vingt opérations officielles multilatérales de renégociation de dettes intéressant douze pays africains se sont déroulées dans le cadre du club de Paris³⁾.

Malgré la crise actuelle et la dépendance maintes fois dénoncée, l'endettement extérieur paraît encore indispensable aussi longtemps que l'épargne intérieure des pays en développement sera faible par rapport aux besoins d'investissements des plans de développement, que la part du PIB consacrée à l'aide étrangère continuera de se ralentir et surtout que les recettes d'exportations ne progresseront pas face aux besoins croissants d'importation d'équipement, d'énergie et de produits courants.

1) *Afrique/Europe Information*, n° 9, Novembre 1982.

2) Bohram Nowzad, "Le problème de la dette ...", *op.cit.*, p. 4.

3) OCDE, *op.cit.*, p. 27.

La dette extérieure pose deux types de problèmes :

- i) réunir les montants en monnaie nationale nécessaires pour rembourser les intérêts et le principal ;
- ii) assurer le transfert en une monnaie acceptable par l'emprunteur (la monnaie de remboursement est normalement prévue par le contrat).

Le premier problème devrait se régler facilement si le crédit a été orienté vers un usage productif et cet aspect productif pourrait être mesuré, dans une première approximation, par le cash flow. L'investissement, même dans l'infrastructure, devrait contribuer à la progression du revenu national et ouvrir ainsi des possibilités de remboursement.

Le second problème serait résolu si l'investissement a été effectué dans un secteur générateur d'exportations ou concurrençant les importations. Dans ce cas, il serait aisé de transférer les intérêts et le principal.

Cette étude ne vise pas à analyser la crise de l'endettement extérieur du tiers monde, mais cherche à faire le point sur la situation de la dette extérieure au Burundi :

- i) on suivra d'abord l'évolution de la dette extérieure depuis 1970 sans entrer dans le détail des projets ;
- ii) puis on analysera l'état de la dette au 30 septembre 1982 (importance, conditions, affectation, etc ...) ;
- iii) on tentera ensuite, sur base des données et projections du FMI et du Ministère du Plan, une étude de prospective pour le service et le remboursement de la dette ;
- iv) enfin, on s'interrogera sur le point de savoir si le Burundi pourra, dans l'avenir, faire face à ses échéances.

Le plan quinquennal 1978-1982 estimait que "la charge fixe d'intérêts et de remboursement peut difficilement dépasser 13% étant donné que les recettes d'exportations proviennent essentiellement d'un seul produit"¹⁾. On verra si cette limite pourra être respectée.

Dans cet article, la dette publique sera comprise comme tout engagement extérieur contracté directement par l'Etat, avalisé ou retro-cédé par lui. On y adjoindra également les engagements de la Banque Nationale de Développement Economique (BNDE) qui ne sont pas gérés jusqu'ici par le Département de la Trésorerie. Pour les emprunts directs de l'Etat, les remboursements devront être prévus à son budget et pour tous les emprunts, l'Etat a la responsabilité d'assurer le transfert, mais aussi celle de rembourser en cas de défaillance s'il a avalisé. Notons, que la dette privée est minime par rapport à la dette publique (Etat, para-étatique et mixte).

2. Evolution de la dette et du service de la dette 1970-1981.

2.1. La dette extérieure²⁾

Jusqu'en 1968, l'Etat du Burundi n'avait que 3 créanciers extérieurs : la BIRD³⁾*, l'Etat belge et Philips et sa dette s'élevait à 406,6 millions de FBu ; quant au secteur para-public, il avait lui aussi 3 créanciers : l'IDA** (crédit à la Regideso***), le Kreditanstalt (crédit au BURUTEX**) et la CGL* (vente des parts à l'EPB)** avec un

1) *Plan quinquennal de développement économique et social du Burundi 1978-1982* (provisoire), p. 65.

2) Il s'agit des tirages et non des engagements.

3) Le crédit BIRD (en cours le plus important) a été pris en charge par la Belgique depuis 1968.

* BIRD : Banque Internationale pour la reconstruction et le développement

** IDA : International Development Agency.

*** Regideso : Régie de distribution d'eau et d'électricité.

** BURUTEX : Burundi textile.

* CGL : Compagnie des Grands Lacs.

** EPB : Exploitation du port de Bujumbura.

concours de 159,5 millions de FBu¹⁾. Avec un service de la dette (intérêts et principal) de 48,4 millions de FBu, la Banque de la République du Burundi (BRB était fondée d'estimer alors cette charge modique²⁾.

La situation a beaucoup change depuis.

En effet, en observant les statistiques, on constate qu'entre 1970 et 1974, la dette extérieure stagne et décolle brutalement à partir de 1975. Sur la période considérée, l'endettement extérieur qui est passé de 678,8 millions en 1970 à 12.018,5 millions en 1981³⁾ a été multiplié par 17,7 et ramené au PIB au coût des facteurs aux prix courants, il est passé de 3,4% en 1970 à 12,9% en 1981⁴⁾.

En procédant à un ajustement exponentiel, l'endettement extérieur peut être représenté par la courbe $DExt^* = 349,57 (1,3766)^t$ avec $t = 0$ pour 1970 et $R^2 = 0,894$, soit un accroissement annuel de 37,66%. Ce taux de croissance est nettement plus élevé que celui de l'investissement intérieur brut estimé par la Banque Mondiale à 15,8% sur la période 1970-1980⁵⁾.

Les données statistiques figurent au tableau 1.

L'endettement s'est donc accru très rapidement, particulièrement depuis 1975-1976, encore qu'une nuance s'impose : l'encours de départ était tellement bas que cette circonstance tire vers le haut le taux de croissance de la dette. Il paraît d'ailleurs peu probable que

1) *Bulletin trimestriel de la BRB*, n° 29, août 1969, pp. 14 et 15.

2) *Bulletin trimestriel de la BRB*, n° 29, *op.cit.*, p. 20.

3) Indiquons que le rapport annuel 1981 de la BRB renseigne une dette extérieure de 13,025 Md de FBu - *Bulletin de la BRB*, n° 20, *op.cit.*, p. 20.

4) Ministère du Plan, *Données macro-économiques, 1970-1981* (listing).

5) Banque Mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 1982*, tableau 3, p. 132. Notons qu'il s'agit du taux de croissance annuel moyen.

* DExt : Dette extérieure.

Tableau 1 : Dette et service de la dette.

Années	Dette extérieure à la fin de l'année (1)	Service de la dette			Exportation biens et services non facteurs (5)	Service de dette en % des expor- tations (6=2/5)	P.I.B. au coût des facteurs aux prix courants (7)	Endettement de l'écono- mie (en %) (8=1/7)
		Total (2=3+4)	Rembour- sement (3)	Intérêts (4)				
1970	678,8	53,9	38,9	15,0	2.270,2	2,37	19.881,9	3,41
1971	671,0	67,6	51,8	15,8	1.866,3	3,62	20.658,1	3,25
1972	598,0	174,9	151,1	23,8	2.534,1	6,90	20.051,3	2,98
1973	562,2	81,1	66,2	14,9	2.683,0	3,02	22.783,1	2,47
1974	629,6	88,4	70,9	17,5	2.651,9	3,33	25.281,8	2,49
1975	1.436,7	155,4	120,2	35,2	2.743,9	5,66	30.467,1	4,72
1976	1.906,6	258,2	209,8	48,4	5.308,8	4,86	36.272,2	5,26
1977	3.196,6	390,9	314,4	76,5	8.670,8	4,51	43.600,9	7,33
1978	5.089,3	307,3	232,8	74,5	6.429,9	4,78	49.353,3	10,31
1979	9.054,1	377,4	246,9	130,5	10.068,5	3,75	64.600,8	14,02
1980	10.328,6	598,6	435,2	163,4	6.640,0	9,02	80.717,5	12,80
1981	12.018,5	577,4	370,6	206,8	7.972,3	7,24	93.379,6	12,87

Source : Ministère du Plan, *Données macroéconomiques 1970 à 1981* (listing).

Ces données sont en millions de F.Bu pour les colonnes 1, 2, 3, 4, 5, 7.

le taux de croissance annuel de 37,66% puisse se maintenir dans l'avenir pour plusieurs raisons :

- i) notre capacité d'endettement et d'absorption serait assez rapidement dépassée ;
- ii) le service de la dette serait, à terme, difficile à assurer ;
- iii) l'endettement a été rapide à cause surtout des projets d'infrastructure et ceux-ci ne peuvent, par définition, continuer au même rythme que par le passé : d'une part, parce qu'il y a un équilibre à garder entre les secteurs directement productifs et les secteurs d'infrastructure, et d'autre part, à cause du caractère cumulatif et de la durée de vie des infrastructures.

2.2. Le service de la dette.

Le service de la dette a connu une évolution moins rapide que la dette. Il est passé de 53,9 à 577,4 millions de FBu entre 1970 et 1981, soit un taux de croissance annuel de 24,48%. En procédant à un ajustement de type exponentiel, on peut représenter le service de la dette par l'équation suivante : $SDT^* = 57,97 \cdot (1,2448)^t$ avec $t = 0$ pour 1970 et $R^2 = 0,860$ (donc l'ajustement est convenable).

Dans le même temps, les exportations ont connu un taux de croissance de 16,42%¹⁾. Le service de la dette n'a pas suivi en valeur absolue le mouvement d'endettement rapide constaté depuis 1975 étant donné que la plupart des crédits ouverts se trouvent encore sous la période de grâce. Cette circonstance explique largement que le service de la dette en pourcentage des recettes d'exportation s'établisse, en moyenne, sur la période à 5,4%, ce qui est exceptionnellement bas et pourrait laisser croire que le Burundi ne serait que très faiblement endetté à l'extérieur. On verra que ce n'est plus nécessairement vrai aujourd'hui et que le service de la dette pèsera lourd à partir des années 1986.

* SDT : Service de la dette

1) Exp. (exportations) = $1808 \cdot (1,1642)^t$ avec $t = 0$ pour 1970 et $R^2 = 0,801$.

Les données sur le service de la dette extérieure sont indiquées au tableau 1.

3. Analyse de la dette extérieure.

Cette analyse sera limitée au 30 septembre 1982 et les taux de change indiqués pour ce mois par la BRB seront utilisés¹⁾. Elle considèrera aussi bien les engagements que les tirages, car si les premiers ne correspondent pas encore dans leur entièreté à une dette, l'emprunteur paie parfois des commissions sur les montants non décaissés et en tout état de cause ils sont appelés assez rapidement, au fur et à mesure des tirages, à rentrer dans les encours.

Nous ne nous sommes pas souciés - sauf à l'occasion - de distinguer la dette de l'Etat de celle du secteur parapublic. D'une part, parce que l'Etat a donné son aval²⁾, d'autre part, parce qu'il doit assurer le transfert sur ses propres réserves de change. Certes, l'aval ne joue qu'en cas de défaillance, mais si l'on admet que l'Etat est pratiquement en droit de mobiliser les bénéfices des entreprises parapubliques, on peut penser que le remboursement par celles-ci implique une baisse de possibilités budgétaires globales de l'Etat.

3.1. Importance des engagements et de la dette³⁾.

Au 30 septembre 1982, les engagements signés s'élevaient selon nos estimations à 44,29 Md de FBu, les tirages à 18,82 Md de FBu et les remboursements déjà effectués à 0,48 Md de FBu, soit une dette de 18,34 Md de FBu. Les tirages ne représentent donc que 42,50% des engagements. Sur les quatre vingt cinq crédits recensés, treize seulement étaient déjà en remboursement, trente et un étaient entièrement tirés et vingt et un demeuraient sans aucun tirage. On note également qu'au moins une dizaine de projets sont en retard, la date butoir étant arrivée avant la fin des tirages⁴⁾.

1) Voir note de service de la BRB n° 21/82 du 1er septembre 1982.

2) Sauf pour certains crédits BNDE pour lesquels l'aval est attendu.

3) Les données chiffrées nous ont été fournies par le Département de la Trésorerie, Ministère des Finances et le Département des Etudes et Statistiques de la BRB.

4) Il y a même un cas où le remboursement a démarré avant la fin des tirages.

On s'explique donc facilement que le service de la dette soit encore léger et qu'il montera sensiblement dans l'avenir.

Neuf crédits ont été octroyés ou financés par des banques commerciales avec des engagements de 2,95 Md, soit 6,6%, les tirages s'élevant à 0,56 Md de FBu. Les statistiques des engagements et tirages sont reprises en détail à l'annexe 2.

3.2. Conditions des emprunts.

Les conditions d'un emprunt s'apprécient sur base

- i) du taux d'intérêt ;
- ii) du délai de remboursement ;
- iii) de la période de grâce ;
- iv) du caractère plus ou moins lié.

Concernant ce dernier point indiquons que tous les crédits octroyés au Burundi sont liés à une utilisation spécifiée (projet) ou/et à une source d'approvisionnement (pays où dépenser le crédit). On n'aura donc pas à le considérer ici. Les périodes de grâce et de remboursement ont été groupés sous l'appellation durée du crédit.

Nous avons, sur base des données de la BRB et du Département de la Trésorerie, établi un tableau détaillé à double entrée qui résume les conditions de la dette extérieure (synthèse au tableau 2 et en détail à l'annexe 1).

Au premier coup d'oeil, on constate que les crédits à 50 ans représentent 47,25%, les crédits à 20 ans et plus font 85,29%, les crédits à 10 ans et plus entrent pour 94,67% et ceux de 5 ans et plus représentent 98,68% de l'ensemble des engagements. Ces chiffres montrent que les engagements sont dans leur quasi-totalité à long ou très long terme et que les conditions obtenues par le gouvernement sont très favorables.

Du côté des taux, la situation est toute aussi satisfaisante puisque 61,53% des crédits sont ouverts à un taux de 0,75% ou moins et 79,07% à 3% ou moins. Sur les 85 prêts, le taux d'intérêt moyen est de 2,20%.

En considérant simultanément le taux d'intérêt et la durée des crédits ouverts, on note que 43,38% des crédits sont à 50 ans et 0,75% ou moins. En passant à 20 ans et plus et à 3% ou moins, on couvre 73,08% de l'ensemble des engagements. Si on ajoute le fait déjà mentionné que les crédits fournis par les banques commerciales ne représentent que 6,6% et qu'il n'existe qu'un seul crédit à taux d'intérêt variable¹⁾, on peut conclure que les engagements et la dette extérieure du Burundi sont composés de crédits très libéraux.

3.3. Affectation des crédits.

Nous avons distingué trois secteurs d'affectation :

- i) l'infrastructure ;
- ii) les activités directement productives ;
- iii) les divers.

La distinction entre projets d'infrastructure et projets directement productifs est délicate. Un projet classé directement productif peut comporter une composante infrastructure considérable, par exemple les projets SRD²⁾ dépassent le seul cadre de production en visant un aménagement de l'espace-territoire ; un projet hydro-électrique classé (selon nous) comme directement productif comporte des voies d'accès c'est-à-dire de l'infrastructure. La classification s'est basée sur la composante présumée dominante et nous avons considéré comme directement productifs les crédits affectés à des activités génératrices de biens et services (payés individuellement par le consommateur). Enfin, nous avons classé dans "divers" les prêts affectés à des acquisitions de consommation et les prêts dont les informations disponibles ne nous permettaient pas de les mettre ailleurs.

1) Il s'agit du crédit Banques Suisses-Verrundi au taux égal au taux d'émission des bons de caisse de la Banque Leu, plus 2%.

2) SRD : Société Régionale de Développement.

Tableau 2 : Conditions d'endettement.

Taux d'intérêts	Prêts cumulés en milliers de F.Bu.	%
0,75% et moins	27.251.231	61,53
2% et moins	32.098.903	72,48
3% et moins	35.015.396	79,07
5% et moins	37.263.105	84,14
7,5% et moins	39.211.262	88,54
10% et moins	43.867.960	99,06
14% et moins	44.286.460	100
Taux d'intérêt moyen de l'endettement : 2,20%		
Terme (y compris le délai de grâce)	Prêts cumulés en milliers de F.Bu.	%
50 ans	20.924.245	47,25
30 ans et plus	21.849.025	49,34
20 ans et plus	37.770.920	85,29
15 ans et plus	39.327.657	88,80
10 ans et plus	41.928.025	94,67
5 ans et plus	43.701.186	98,68
4 ans	44.286.460	100

Source : Calculs effectués à partir des informations recueillies auprès de la BRB et du Département de la Trésorerie.

Tableau 3 : Endettement par secteur (en milliers de F.Bu).

	Engagements	%	Tirages	%	Rembour- sement	%
<u>Infrastructure</u>	18.914.574	42,71	9.203.326	48,89	-	-
Routes	11.069.912	25,00	6.152.636	36,69	-	-
Aéroport/aérogare	1.878.573	4,24	792.614	4,21	-	-
Education	2.250.000	5,08	1.552.160	8,25	-	-
Assainissement	1.068.651	2,41	174.819	0,93	-	-
Reforestation	722.940	1,63	257.867	1,37	-	-
Infrastructures urbaines	1.924.498	4,35	173.230	0,92	-	-
<u>Secteurs direc- tement productifs</u>	21.922.747	49,50	7.487.182	39,78	212.718	44,14
Industries	8.026.022	18,12	2.115.356	11,24	-	-
Energie/eau	2.686.027	6,07	2.647.573	14,07	7.549	1,57
Télécommunications	902.326	2,04	116.507	0,62	-	-
Agriculture	9.729.835	22,97	2.254.735	11,98	57.328	11,89
Stockage	578.537	1,31	353.011	1,88	147.841	30,68
<u>Divers</u>	3.449.139	7,79	2.132.517	11,33	269.179	55,86
<u>Total</u>	<u>44.286.460</u>	<u>100</u>	<u>18.823.025</u>	<u>100</u>	<u>481.897</u>	<u>100</u>

Source : Calculs effectués à partir des informations recueillies auprès de la BRB et du Département de la Trésorerie.

Il ressort du tableau précédent que l'infrastructure absorbe 42,7% des engagements et 48,9% des tirages (dette effective) contre 49,5% et 39,8% respectivement pour les secteurs directement productifs ; enfin, les divers regroupent des engagements et des tirages évalués respectivement à 7,8% et 11,3%. Les routes, l'agriculture et l'industrie prennent respectivement 25,0%, 22,9% et 18,1% des engagements et 32,7%, 11,9% et 11,2% des tirages, soit 66% des engagements et 56% des tirages effectués. Dans un pays à faible revenu comme le Burundi, l'importance prise par l'infrastructure s'explique par sa quasi inexistence au départ et la difficulté de développer d'autres activités avant de disposer de voies de communications adéquates.

On peut penser que le rythme d'accroissement de la part des secteurs directement productifs ira s'accroissant dans l'avenir. Les tirages élevés dans l'infrastructure, en particulier l'infrastructure routière signifient que la réalisation de projets dans ce domaine s'est révélée si non la plus facile, au moins la plus efficace.

Il vaut la peine de remarquer également qu'aucun prêt d'infrastructure n'est au stade de remboursement tandis que les remboursements les plus élevés sont opérés dans les "divers". Cette situation montre que dans l'infrastructure, les crédits jouissent d'une longue période de grâce (10 ans), alors que les remboursements importants se situent là où des crédits fournisseurs ont été obtenus. Cependant, la faiblesse des remboursements (en tout 482 millions) s'expliquent essentiellement par le fait que l'accélération de l'endettement extérieur est très récente et qu'une grande partie des prêts importants se situent encore dans la période de grâce.

La part de l'énergie revient à 6,07% des engagements et à 14% des tirages. L'effort dans ce domaine peut paraître faible si l'on sait que la part des importations de produits pétroliers qui représentait 6,53% des recettes d'exportations en 1970 est montée à 40,46% en 1980 et à 53,57% en 1981¹⁾. Cependant, le financement de la centrale de Rwegura portera la part de ce secteur à un niveau beaucoup plus élevé.

4. Les perspectives de la dette.

L'évolution future de la dette découle

- i) de prêts dont les accords sont signés et bien souvent les premiers tirages effectués ;
- ii) de nouveaux prêts qui seront consentis dans le cadre du financement du plan quinquennal 1983-1987 ;
- iii) de prêts non liés à des projets.

1) Bulletins trimestriels B.R.B. et Rapports annuels 1970, 1980 et 1981.

Nous nous servons

- i) des projections effectuées par le Fonds Monétaire International sur base des engagements au 31 décembre 1981 ;
- ii) des projections du Ministère du Plan.

Selon le FMI, la dette extérieure remboursable en devises ou en marchandises s'élevait au 31 décembre 1981 à 13.457,7 millions de FBu et les engagements à 34.217,3 millions de FBu²⁾.

Sur base de ces engagements, le service de la dette (remboursement du principal et des intérêts) est estimé aux montants suivants en millions de FBu.

Tableau 4 : Service de la dette des emprunts au 31 décembre 1981.
(en millions de FBu).

Années	Service de la dette	Exportations de marchandises	%
1982	754,6	7.422,7	10,2
1983	843,0	7.924,3	10,6
1984	987,9	8.751,3	11,3
1985	1.295,1	10.114,3	12,8
1986	1.560,1	12.608,2	12,4
1987	1.697,4	14.599,4	11,6
1988	1.642,2	17.990,9	9,1
1989	1.747,8	20.538,1	8,5
1990	1.571,5	23.531,2	6,7

Source : - Informations du FMI recueillies à la BRB.

- Ministère du Plan, Projections janvier 1983 pour les exportations.

1) Données du FMI communiquées par la BRB. L'encours du FMI diffère quelque peu de celui du Ministère du Plan au 31 décembre 1981 (12,02 milliards pour le Plan contre 13,5 Md pour le FMI). L'encours renseigné par la BRB au 31 décembre se rapproche davantage de celui du FMI : il s'élève à 13,025 Md de FBu. Ces divergences tiennent-elles aux taux de change utilisés ?

En faisant l'hypothèse extrême que l'endettement extérieur s'arrête aux engagements souscrits à fin 1981, on constate que le service de dette dépasserait 10% des exportations entre 1983 et 1987 alors que celles-ci auront pratiquement doublé en termes nominaux¹⁾. Notons au passage que cette progression des exportations paraît trop irréaliste.

En reprenant les hypothèses d'investissement du plan quinquennal 1983-1987²⁾ - Investissement de 90,8 Md de FBU au prix de 1981 - la dette extérieure est indiquée à la colonne 1 tableau 5 et le service de la dette à la colonne 4 tableau 5. On a également calculé le service de la dette en pourcentage des exportations (colonne 7 tableau 5) ainsi que le service de la dette des administrations en pourcentage de recettes courantes des Administrations³⁾ (colonne 8 tableau 5). Le premier nous indique l'aptitude du Burundi à effectuer les paiements en devises étrangères exigés par la dette, le second nous montre la mesure dans laquelle le budget pourra supporter l'amortissement de la dette publique et les intérêts en termes de FBU. Il aurait été utile de connaître le service de la dette des entreprises⁴⁾ en rapport avec leur cash flow, malheureusement, ces données ne sont guère disponibles sauf pour quelques cas⁵⁾. On constate que le service de la dette va absorber entre 1984 et 1990 de 16% à 19% des recettes d'exportations et que le service de la dette des administrations prendra de 8 à 10% des recettes budgétaires (BO et BI). D'autre part, l'endettement extérieur de l'économie par rapport au PIB au coût des facteurs (prix courants) s'amplifiera considérablement et variera entre 14,7% et 31% sur la période.

-
- 1) Une telle hypothèse est irréaliste et n'a aucune chance de se vérifier ; mais elle illustre le poids futur de la dette extérieure au 31 décembre 1981.
 - 2) Il s'agit d'une hypothèse de travail de la Cellule de planification avant la discussion du plan par le Conseil des Ministres. Ce dernier a arrêté le volume d'investissement à 113 Md de FBU aux prix de 1981.
 - 3) Il s'agit des budgets ordinaire (BO) et d'investissement (BI) à l'exclusion des emprunts.
 - 4) La comptabilité Nationale ne distingue pas entreprises publiques des entreprises privées (à l'exclusion des institutions financières). Toutefois, on estime que la plus grande partie de la dette extérieure revient aux entreprises publiques (avec l'aval de l'Etat).
 - 5) Voir à la section V, 4.

Tableau 5 : Projections de la dette et du service de la dette.

Années	Dette extérieure en millions en FBu	Service de la dette (en millions de FBu)			Exportations de marchandises en millions de FBu	PIB au coût des facteurs (en millions de FBu)	Service de la dette Exportations en %	Service de la dette des Administrations Recettes courantes des Administrations en %	Dette extérieure PIB au coût des facteurs en %
		Principal	Intérêts	Total					
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2+3)	(5)	(6)	(7)=(4/5)	(8)	(9)=(1/6)
1982	14.599,8	649,0	338,9	987,9	7.422,7	99.378,8	13,31	9,1	14,69
1983	23.587,1	521,2	375,7	896,9	7.924,3	118.114,0	11,32	6,6	19,97
1984	31.628,1	871,0	541,4	1.412,4	8.751,3	130.812,6	16,14	7,8	24,18
1985	38.523,2	1.143,1	721,8	1.864,9	10.114,3	144.372,4	18,44	9,2	26,68
1986	43.557,3	1.411,7	877,5	2.289,2	12.608,2	158.929,7	18,16	9,8	27,41
1987	48.925,5	1.594,1	990,9	2.585,0	14.599,4	178.011,3	17,71	9,5	27,48
1988	58.608,4	1.789,8	1.112,6	2.902,4	17.990,9	208.650,5	16,13	8,7	28,09
1989	69.663,4	2.145,1	1.333,4	3.478,5	20.538,1	234.910,4	16,94	9,1	29,66
1990	82.309,8	2.548,4	1.584,1	4.132,5	23.531,2	265.944,8	17,56	9,5	30,95

Source : Projections du Ministère du Plan, janvier 1983.

Que penser de ces ratios ? Le service de la dette deviendra-t-il difficile à honorer ? Quel est le seuil à partir duquel la charge de la dette se révélera insupportable ?

On ne peut guère répondre avec précision à ces questions, toutefois, on considère généralement que dans une première approximation, le versement des intérêts ne devrait poser aucun problème si le taux de croissance du revenu national est supérieur au rapport $\frac{\text{intérêts}}{\text{dette}}$ ¹⁾.

Parmi les pays sous développés, il en existe peu qui connaissent des taux de croissance supérieurs à 5% alors que les taux d'intérêts sont souvent beaucoup plus élevés de nos jours. Cependant, il ne s'agit là que d'une mauvaise approximation de la solvabilité étant donné que le taux de croissance varie considérablement de secteur à secteur et de branche à branche. Il faudrait donc désagréger et voir là où le capital importé pourrait être le plus rentable. Pour le Burundi, la situation paraît de prime abord favorable puisque le taux d'intérêt moyen de prêts contractés jusqu'au 30 septembre 1982 égale à 2,20% contre une croissance du PIB au coût des facteurs de 4,1% en termes réels entre 1977 et 1982 et de 2,7% entre 1970 et 1976²⁾.

Sur la période 1983 à 1990, on ne connaît pas les conditions d'emprunts pour les nouveaux crédits, mais on peut admettre qu'elles seront plus dures sans toutefois dépasser 4% de moyenne³⁾. En plus du versement des intérêts, il faudra amortir le principal. Autrement dit, le fait de connaître un taux de croissance supérieur au taux d'intérêt ne suffit pas à garantir la solvabilité extérieure. On doit donc revenir aux indicateurs habituels.

1) Voir E.K. Hawkins, *The principles of development aid*, Penguin Books Ltd, Harmondsworth, Middlesex, 1970, p. 63.

2) Ministère du Plan, *Aperçu synthétique de l'évolution économique du Burundi au cours de la période du IIIème plan quinquennal 1978-1982*, mai 1982, p. 3.

3) Rappelons qu'entre 1972 et 1982, les pays à faible revenu ont vu leurs coûts financiers passer de 2,9% à 4,8% alors que la deuxième partie des années soixante-dix était marquée par une hausse de taux d'intérêts réels.

De 1982-1990, le PIB au coût des facteurs, en termes nominaux augmentera de 12,65% par an, les exportations de 16,73% contre 21,41% pour la dette et 21,24% pour le service de la dette. Pour toutes ces variables, les ajustements auxquels on a procédé donnent des R^2 très satisfaisants ($R^2 = 0,9955$ pour le PIB, $R^2 = 0,985$ pour les exportations, $R^2 = 0,945$ pour la dette, $R^2 = 0,953$ pour le service de la dette)¹⁾. Le service de la dette croîtra donc beaucoup plus rapidement que les exportations et constituera une charge de plus en plus lourde.

1) Il s'agit d'ajustements exponentiels.

5. Analyse d'éléments permettant le remboursement.

5.1. La diversification des exportations et la substitution des importations.

On a montré que durant la période du plan quinquennal, le service de la dette absorbera jusqu'à 19% des recettes d'exportation. Ce pourcentage paraît élevé aussi longtemps que les exportations ne seront pas diversifiées et qu'elles seront formées de quelques produits dont les cours et le volume de production sont trop aléatoires et irréguliers. Durant la période considérée, les grandes catégories d'exportations se présentent comme suit selon les prévisions du plan :

Tableau 6 : Projections des exportations par grandes catégories.

Année	Produits primaires (en millions de FBu)		Café en % du total des exportations	Produits manufacturés (en millions de FBu)
	total	café		
1982	6.994,3	6.094,1	82,10	428,4
1983	7.323,2	6.616,0	83,49	601,1
1984	7.987,0	7.189,1	82,15	764,3
1985	8.934,3	8.012,1	79,21	1.180,0
1986	10.727,7	9.223,5	73,15	1.880,5
1987	12.230,8	10.325,8	70,73	2.368,6
1988	13.795,8	11.537,5	64,13	4.195,1
1989	15.401,2	12.729,5	61,98	5.136,9
1990	16.259,4	13.023,5	55,35	7.271,8

Source : Projections du Ministère du Plan, janvier 1983.

Pour la diversification des exportations, il est prévu d'exporter notamment du sucre à partir de 1985, d'exporter de la bière et des cigarettes déjà en 1982, du fil à coudre dès 1983, du papier, des meubles métalliques, du ghée, des matelas mousse, des insecticides, tout cela après avoir satisfait le marché local.

Du côté des importations, une substitution totale ou partielle est programmée pour un certain nombre de produits dont la farine de blé, la margarine, le tissu, les tôles, les allumettes, la levure, les radios, les chaussures, les bouchons-couronnes, etc ...

L'effort de diversification projeté est donc important puisque le café passerait de 83,5% des exportations totales en 1983 à 55,35% en 1990. Cet effort s'accélère particulièrement depuis 1985, mais il reste très fragile et peu stable puisqu'il repose sur des produits facilement concurrencés (sucre, cigarettes, bière, matelas mousse et insecticide) et sur des marchés imprévisibles. Quelques autres exportations importantes apparaissent en 1988, mais leur mise en oeuvre n'a pas encore commencé.

5.2. Les transferts unilatéraux.

Pour assurer le service de la dette extérieure, on peut compter aussi sur les transferts unilatéraux. Cependant, ceux-ci ont fortement augmenté depuis 1970 à 1981 passant de 1,48 à 7,67 Md¹⁾ et il est peu probable qu'un tel rythme puisse se poursuivre. La récession qui règne dans les pays développés ne favorise pas un accroissement du taux de l'aide.

5.3. La rentabilité des projets financés sur prêts extérieurs.

Comme on l'a indiqué, la dette extérieure provient pour 44,71% en engagement et 48,89% en tirages de l'infrastructure contre respectivement 49,5% et 39,78% de projets directement productifs.

1) Ministère du Plan, Données macroéconomiques 1970-1981. Indiquons qu'entre 1977 et 1981, l'aide étrangère est passée de 3,23 Md à 7,67 Md FBu.

Les projets d'infrastructure constituent bien souvent un préalable aux projets productifs mais ne peuvent eux-mêmes assurer directement leur propre remboursement. Ils doivent en revanche contribuer suffisamment à l'accroissement du revenu national, c'est-à-dire à l'élargissement de l'assiette de l'impôt pour que les administrations puissent réunir les taxes et impôts nécessaires à l'amortissement de la dette. Dans les faits on n'essayera pas ici d'évaluer dans quelle mesure l'infrastructure atteindra ou n'atteindra pas cet objectif. Mais on admettra généralement que le développement de l'infrastructure provoque celui des échanges et de la production.

Concernant les projets productifs, le service de la dette ne pourra être assuré que si les projets génèrent un cash flow suffisamment important pour permettre de mobiliser les montants à payer en termes de monnaie nationale. La plupart de ces projets sont dans la phase de mise en place de la production et il n'existe pas à l'heure actuelle assez de données pour tirer une conclusion valable. Cependant, en se basant sur l'échantillon de 11 entreprises publiques étudiées par une mission de la Banque Mondiale et en retenant celles qui ont été financées par les prêts extérieurs, il apparaît que l'état de rentabilité n'est pas satisfaisant.

Parmi les 11 entreprises étudiées, quatre : COTEBU, OTRABU-INTRACO, SOBECOV et SUPOBU, ont été financées sur des prêts extérieurs. Leur cash flow se présente comme suit :

Le COTEBU a été financé par un crédit chinois de 1,8 Md de FBu.

L'OTRABU-INTRACO a été financé avec un crédit fournisseur de la Damler-Benz pour 203,642 millions de FBu.

La SOBECOV a été financée par la BAD (fonds nigérian) pour 219,316 millions de FBu. Ce crédit n'est pas entièrement tiré alors que le remboursement a débuté.

La SUPOBU a été financée par l'IDA (540 millions) et le Fonds Abu Dhabi (90 millions). Ces crédits ne sont pas encore entièrement tirés bien que la date butoir soit dépassé.

Tableau 7 : Cash flow et résultat net de quelques entreprises.
(en millions de FBu)*

	Cash flow	Résultat net	Remboursement annuel à effectuer l'échéance venue
COTEBU	128 (1)	- 169 (3)	272,475 (326,970 (4)
OTRABU-INTRACO	- 30,5 (3)	- 159,1 (3)	48,554 (5)
SOBECOV	+ 12 (3)	- 48 (3)	14,622 (7)
SUPOBU	- 114,3 (3)	- 129,9 (3)	12,800 (6)

Source : Ministère du Plan/Ministère des Finances, Rapport d'une mission de la Banque Mondiale sur "les entreprises publiques au Burundi", juillet 1982, pp. 27, 72, 129, 148.

La rentabilité et les possibilités de remboursement même partielles de ces projets par eux-mêmes paraissent donc pour le moins problématiques et l'Etat devra, sur son propre budget assurer les paiements. Certes, on pourra dire que ces projets sont représentatifs du groupe qui marche le moins bien. Cependant, il est à craindre que ce groupe ne soit assez important.

5.4. Réserves de change.

Le meilleur indicateur des difficultés de transfert susceptibles de se produire dans les années quatre-vingt est donné par les prévisions de réserve de devises nette en fin d'année. La réserve de change synthétise tous les mouvements et opérations de la balance des paiements. Le tableau 7 montre que la réserve nette est négative et pour des montants importants dès 1984.

* Note.

- 1) depuis le début de son activité jusqu'en 1981
- 2) déficit pour 1981
- 3) depuis 1979 jusqu'en 1981
- 4) 272,475 millions de FBu de 1982 à 1991 pour le premier prêt et 326,970 millions de FBu de 1989 à 1998 pour le second prêt
- 5) pour 1983 dernière échéance en principe
- 6) pour le seul amortissement du principal (le taux d'intérêt de 4% et une commission de 0,75% sur les montants non décaissés sont perçus et doivent être ajoutés). Ce projet a connu un retard sérieux dont la conséquence est le remboursement sur la base du montant déjà décaissés avant le tirage de l'entièreté de la ligne de crédit
- 7) pour le seul amortissement du principal (le taux d'intérêt de 0,75% doit être ajouté ; il est perçu sur les montants restant dûs).

Tableau 8 : Projection de la réserve nette en fin d'année.

Années	en millions de F.Bu.	Nombre de mois d'importations
1982	1.474,3	0,8
1983	59,1	0,0
1984	- 1.723,3	- 0,7
1985	- 3.887,1	- 1,5
1986	- 7.510,9	- 2,8
1987	- 11.911,7	- 3,9
1988	- 15.485,1	- 4,0
1989	- 19.033,0	- 4,3
1990	- 23.970,2	- 4,6

Source : Projections du Ministère du Plan, janvier 1983.

Evidemment, l'évolution des réserves nettes en devises ne dépend pas du seul service de la dette, mais de toutes les dépenses et recettes extérieures, mais n'en illustre pas moins les problèmes de paiements extérieurs liés aux programmes d'investissement passés et prévus. De telles perspectives signifient risque sérieux d'insolvabilité externe et aussi ambition des programmes projetés.

Conclusion.

L'endettement du Burundi est un phénomène récent caractérisé par des conditions de durée très favorable et des taux d'intérêt de faveur. Au cours de notre étude, il est apparu que les prêts à 20 ans et plus représentaient 85,3% et du côté des taux d'intérêt, les prêts à 0,75% et moins représentaient 61,5% avec un coût financier moyen de 2,20% pour l'ensemble des financements extérieurs.

Les crédits sont fournis par des sources bilatérales ou multilatérales officielles et seulement 9 prêts représentant 6,6% de l'ensemble des engagements proviennent du secteur bancaire commercial.

Enfin, un seul crédit est à taux d'intérêt variable et aucun crédit, à notre connaissance, n'est à court terme (moins d'un an). Récemment, l'endettement se situe encore dans la période de grâce pour la plupart des prêts : ainsi en 1982, 13 prêts seulement sur 85 représentant 6,3% du total des engagements sont en remboursement. C'est là l'explication du faible niveau du service de la dette qui ne représente que 7,9% des recettes d'exportation en 1981.

Les engagements et la dette se sont accrus très rapidement depuis 1975-1976, signe d'un dynamisme dans l'activité économique. Entre 1970 et 1981, la dette a connu un taux de croissance annuel de 37,6% et le service de la dette de 24,5%. On constate donc un alourdissement de la dette et de la charge de la dette. Ainsi, si le ratio $\frac{\text{dette}}{\text{PIB}}$ ne représentait en 1970 que 3,4%, il s'élevait à fin 1981 à 12,9%. De même le service de la dette est passé de 2,3% à 7,9% sur la même période. Les projections qu'a effectuées le Ministère du Plan montrent que cette tendance ne fera que se confirmer dans l'avenir et le service de la dette atteindra environ 19% de la valeur des exportations en 1985. L'endettement de l'économie à la même période se sera considérablement renforcé avec un ratio Dette/PIB* avoisinant 27%.

Quelles conclusions peut-on tirer ?

1) L'endettement a été contracté à de très bonnes conditions quant à la durée et au coût financier, mais il ne suffit pas à un pays surtout pauvre, de s'endetter avec "sagesse" pour ne pas connaître des problèmes de remboursement. Encore faut-il investir judicieusement, bien gérer les projets et garder un équilibre entre projets productifs et infrastructure.

2) Au Burundi, une attention particulière doit se porter vers la situation actuelle des entreprises parapubliques particulièrement celles qui bénéficient de financement extérieur. La gestion de ce secteur doit être améliorée pour que ces projets puissent assurer leur remboursement au moins en termes de monnaie nationale.

* PIB au coût des facteurs, prix courants.

3) L'endettement a été rapide ces dernières années et le rythme ne pourra être maintenu. Toutefois, le service de la dette est demeuré dans des limites raisonnables étant entendu que beaucoup de prêts sont encore en période de grâce.

4) Cependant, même en admettant une forte diversification des exportations et leur accroissement annuel de 16,7% pendant les années quatre-vingts, le service de la dette pesera lourd et dépassera largement les 13% des recettes d'exportations que le plan considérait comme le seuil des "difficultés".

5) Une illustration de "difficultés" éventuelles se reflète dans la réserve de change négative pendant les années quatre-vingts pour des montants considérables. Or, aucun pays ne peut supporter une telle situation sur une longue période sans risque d'insolvabilité externe.

6) Une conséquence importante de l'évolution de la réserve de devises sera que le Burundi sera amené à importer moins s'il veut continuer à assurer le service de la dette. Cela peut signifier insuffisance de pièces de rechange, de produits de première nécessité avec toutes les répercussions observées ailleurs.

7) Les perspectives évoquées aux points précédents suggèrent, qu'en plus d'une gestion plus rigoureuse du secteur parapublic, il faut désormais mettre davantage l'accent sur le développement du secteur productif afin de tirer le meilleur parti de l'infrastructure mise en place et faire face au service de la dette.

Pour réaliser le plan 1983-1987 tel qu'il est prévu, il sera indispensable de s'endetter sensiblement pour surmonter le "goulot d'étranglement devises".

Annexe 1 : Conditions d'endettement au 31 septembre 1982

Taux d'intérêt	0	0,5	0,75	1	1,5	2	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6	7	7,25	7,5	7,75	8	8,25	9	10	14	TOTAUX	%	
50	-	-	19.213.506	1.710.739	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20.924.245	47,25
45	-	-	136.469	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	136.469	0,31
40	-	-	-	244.211	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	244.211	0,55
30	184.000	-	-	-	-	360.000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	544.000	1,23
26	-	-	-	82.500	-	-	144.593	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	197.093	0,45
25	-	-	-	-	-	-	1.498.500	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.498.500	3,38
24	-	153.000	-	180.000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	389.912	-	-	-	-	-	-	-	-	-	722.912	1,63
22	-	-	-	-	-	-	-	36.014	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	36.014	0,08
21	-	-	630.000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	126.100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	756.100	1,71
20	5.994.450	270.000	180.000	-	-	1.407.312	90.000	1.004.100	219.325	-	900.000	1.047.550	-	-	-	-	-	1.598.639	-	-	-	-	-	12.711.376	28,70
16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	974.780	-	-	-	-	-	974.780	2,20
15	-	405.000	-	-	-	167.500	-	-	-	-	-	-	9.457	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	581.957	1,31
14	-	-	-	-	-	-	450.000	-	-	-	-	-	-	151.320	-	-	-	-	-	-	-	418.500	-	1.019.820	2,30
13	-	-	84.806	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	84.806	0,19
11	-	-	-	-	29.160	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29.160	0,06
10	-	-	-	-	-	625.000	763.400	20.176	-	-	-	-	20.176	-	-	-	-	58.006	-	-	-	-	-	1.466.582	3,31
8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	372.469	-	434.941	128.000	-	-	-	935.410	2,11
7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	88.270	-	-	-	-	-	-	-	-	277.509	-	-	-	-	365.779	0,83
6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	82.618	-	-	72.952	-	-	155.570	0,35
5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	316.402	-	-	-	316.402	0,71
4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	113.818	89.824	-	-	-	-	-	-	-	203.642	0,46
Divers	-	-	-	-	-	41.250	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	340.382	-	-	-	-	-	381.632	0,86
TOTAUX	6.178.450	828.000	20.244.781	2.217.450	29.160	2.916.492	2.946.483	1.040.114	219.325	88.270	900.000	1.047.550	155.733	541.232	113.818	89.824	372.469	3.054.425	712.450	444.402	72.952	418.500	-	44.286.460	100,00
%	13,95	1,87	45,71	5,01	0,07	6,59	6,65	2,35	0,50	0,20	2,03	2,37	0,35	1,22	0,26	0,20	0,84	6,90	1,61	1,00	0,16	0,95	-	100	

Source : Informations recueillies auprès de la BRB et du Département de la Trésorerie, Ministère des Finances.

Annexe 2 : Endettement par secteur.

	Engagements (en milliers)	Taux d'intérêt	Tirages	Période (en années)	Rembour- sement (princi- pal)
<u>Infrastructure</u>					
<u>A. Routes</u>					
1. AID 467 BU routes	456.569	0,75	456.569	50	-
2. FAD 75/2 RN3.II	487.390	0,75	487.390	50	-
3. AID 773 BU RN5	1.260.000	0,75	1.246.410	50	-
4. FAD - RN3.II	974.780	0,75	232.301	50	-
5. FAD RN6	1.169.737	0,75	-	50	-
6. AID-1132 BU - RN6	1.998.301	0,75	118.148	50	-
7. FAD-RN3 Complément	136.469	0,75	113.784	45	-
8. FAD 78. 4-RN6 Etudes	84.806	0,75	31.497	13	-
9. F Koweit - RN3 I	749.250	3	747.301	25	-
10. F Koweit - RN3 II	749.250	3	237.812	25	-
11. BADEA - RN5	540.000	2	540.000	20	-
12. F Saoudien - R8	639.372	2	117.436	20	-
13. Chine - RN7	1.823.988	0	1.823.988	20	-
<u>B. Aéroport/aérogare</u>					
14. CCCE - Aéroport	756.000	3,5	756.600	20	-
15. CCCE - Aéroport Etudes	36.014	3,5	36.014	22	-
16. BAD - Aérogare	974.780	8	-	16	-
17. Crédit Lyonnais-Aérop.	111.179	8,25	-	8	-
<u>C. Education</u>					
18. AID 679 BU - Educ. I	900.000	0,75	900.000	50	-
19. AID 976 BU - Educ. II	1.350.000	0,75	652.160	50	-
<u>D. Assainissement</u>					
20. FAD 76/3 Assainissement	438.651	0,75	86.355	50	-
21. OPEP-AID Assainissement	270.000	0,5	35.117	20	-
22. BADEA - Assainissement	360.000	2	53.347	30	-
<u>E. Forestation</u>					
23. AID 918 - Forêts	387.000	0,75	177.363	50	-
24. CAS - Forêts	108.000	0,75	45.678	50	-
25. F Saoudien - Forêts	227.940	2	34.826	20	-

Annexe 2 (suite)

	Engagements	Taux d'intérêt	Tirages	Période (en années)	Remboursement (principal)
F. Habitat					
26. AID 1049 BU-DUB	1.350.000	0,75	273.230	50	-
27. CCCE-Logements	126.100	6	-	21	-
28. AID 1230 BU-ASECO	448.398	0,75	-	50	-
Secteurs productifs					
A. Industrie					
29. BAD-BNDE	389.912	7	389.912	24	51.252
30. Paribas - Club des vacances	277.509	8,25	277.509	7	166.120
31. BADEA-SOSUMO	900.000	5	-	20	-
32. ABUDHABI-SOSUMO	450.000	3	-	14	-
33. BAD-SOSUMO	974.780	8	-	20	-
34. OPEP-SOSUMO	630.000	0,75	-	21	-
35. SFI-Verrundi	418.500	14	100.000	14	-
36. Banques CH-Verrundi	340.382	8	-	-	-
37. BEI-Verrundi	82.500	2	82.500	26	-
38. BEI-BNDE-Verrundi	247.500	3,5	85.953	20	-
39. CCCE-Usine à café	1.008.800	5,5	-	20	-
40. Belgo-laise-Usine café	372.469	7,75	-	8	-
41. BNP-Usine à café	323.762	8,25	-	8	-
42. Etat Belge-Usine café	184.000	0	31.083	30	-
43. Chine-COTEBU	1.815.820	0	1.815.820	20	-
B. Energie/eau					
44. Chine-Mugere	2.354.642	0	2.354.642	20	-
45. AID 85 BU - Regideso	116.253	0,75	116.253	50	7.549
46. FAD 75/1BU - Regideso	194.956	0,75	165.089	50	-
47. CCCE - Regideso	20.176	3,5	11.589	10	-
C. ONATEL					
48. AID 1058 BU - ONATEL	693.000	0,75	58.476	50	-
49. CCCE - ONATEL	151.320	7	58.031	14	-
50. BNP - ONATEL	58.006	8	-	10	-

Annexe 2 (suite)

	Engagements	Taux d'intérêt	Tirages	Période (en années)	Remboursement (principal)
<u>D. Agriculture</u>					
51. FAD Est-MPANDA	779.825	0,75	12.585	50	-
52. FIDA Est-MPANDA	1.101.502	1	70.026	50	-
53. FAD-SRD Rumonge	1.004.023	0,75	-	50	-
54. AID 147 BU-OCIBU	173.612	0,75	173.612	50	6.076
55. AID 593 BU-OCIBU	468.000	0,75	468.000	50	-
56. FIDA-SRD Buyenzi	609.237	1	-	50	-
57. AID-1192 BU-SRD Ngozi III	1.384.189	0,75	-	50	-
58. AID 1165-SRD Kirimiro	1.579.145	0,75	16.436	50	-
59. CCCE - OCIBU	38.750	5,5	38.750	20	-
60. CEE-Thé d'Ijenda	244.211	1	157.741	40	-
61. F. Kowetien-OCIBU	114.593	3	114.593	26	-
62. OPEP-Est MPANDA	180.000	0,75	3.697	20	-
63. BAD-SRD Rumonge	623.859	8	-	20	-
64. AID 626 BU-SUPOBU	540.000	0,75	335.416	50	-
65. ABUDHABI-SUPOBU	90.000	3	64.990	20	-
66. AID 731 BU-BNDE	270.000	0,75	270.000	50	-
67. CCCE - BNDE	88.270	4,5	88.270	7	-
68. CCCE - BNDE III	9.457	6	9.457	15	-
69. BEI - BNDE	41.250	2	41.250	-	-
<u>E. Equipement/stockage.</u>					
70. D. Benz - OTRABU	113.818	7,25	113.818	4	86.443
71. D. Benz - INTRACO	89.824	7,50	89.824	4	58.555
72. BFCE-Worms - Stockage	82.618	8	64.078	6	-
73. Silos S.O. - U.A.B.	72.952	10	-	6	-
74. BAD - SOBECOV	219.325	4	85.291	20	2.843

Annexe 2 (suite)

	Engagements	Taux d'intérêt	Tirages	Période (en années)	Remboursement (principal)
<u>Divers.</u>					
75. U.R.S.S. - BDI	167.500	2	167.500	15	100.500
76. U.R.S.S. - BDI	625.000	2	625.000	10	14.204
77. U.R.S.S. - BDI	723.400	3	763.400	10	-
78. Thomson	316.402	9	121.034	5	12.103
79. OPEP FS - BP I	153.000	0,5	153.000	24	7.650
80. OPEP FS - BP II	405.000	0,5	405.000	15	-
81. AID 613 - Ass.tech. I	135.000	0,75	135.000	50	-
82. AID 917 BU - Assist. tech. II	225.000	0,75	188.823	50	-
83. Euramcor	29.160	1,5	29,160	11	13.122
84. ITS -SPA-Etudes	128.000	9	128.000	8	121.600
85. Ligue Arabe	180.000	1	180.000	24	-
86. AID 1145-Buhinda (Nickel)	321.677	0,75	-	50	-

Source : Etabli à partir des informations recueillies auprès de la BRB et du Département de la Trésorerie.

n.b. : Les deux crédits chinois de 50 et 60 millions de RMBY ont été répartis sur trois lignes de financement (n^{os} 13, 43, 44).

BDI : BURUNDI.

Annexe 3 : Les ajustements.

Au cours de cette étude, on a procédé à un certain nombre d'ajustements que l'on récapitule ci-dessous.

Tous les ajustements sont exponentiels ($Y_i = ab^{ti}$), car ceux-ci se sont révélés pour la plupart des cas meilleurs que les ajustements linéaires.

1) Sur la période 1970-1981.

a) Dext = 349,57 (1,3766)^t

t = 0 pour 1970

$R^2 = 0,894$

$s^2 = 0,1549$

b) SDT = 57,97 (1,2448)^t

t = 0 pour 1970

$R^2 = 0,860$

$s^2 = 0,9978$

c) Exp. = 1.834,26 (1,1642)^t

t = 0 pour 1970

$R^2 = 0,801$

$s^2 = 0,0726$

d) PIB = 3.420,01 (1,2084)^t

(PIB au coût des facteurs et prix courants)

t = 0 pour 1970

$R^2 = 0,945$

$s^2 = 0,0342$

2) Sur la période 1982-1990

a) Dext = 18.691,05 (1,2141)^t

t = 0 pour 1982

$R^2 = 0,945$

$s^2 = 0,0162$

$$\text{b) SDT} = 937,76 (1,2124)^t$$

$$t = 0 \text{ pour } 1982$$

$$R^2 = 0,953$$

$$s^2 = 0,0134$$

$$\text{c) Exp.} = 6.816,49 (1,1673)^t$$

$$t = 0 \text{ pour } 1982$$

$$R^2 = 0,985$$

$$s^2 = 0,0026$$

$$\text{d) PIB} = 8.940,17 (1,1265)^t$$

(PIB au coût des facteurs et prix courants)

$$t = 0 \text{ pour } 1982$$

$$R^2 = 0,9955$$

$$s^2 = 0,0025$$



Centre Universitaire de Recherche pour le Développement Economique et Social

Référence bibliographique des Cahiers du CURDES

Pour citer cet article / How to cite this article

SINAMENYE Mathias, L'endettement public extérieur du Burundi, pp. 21-53, Cahiers du CURDES n° 2, Juin 1983.

Contact CURDES : curdes.fsea@yahoo.fr